

RESUME TELEGRAPHIQUE.

Harvey, comte de la poste à Cleveland, etc. Deux anarchistes, l'un allemand et l'autre brésil, vont être exécutés de France. Le bruit court que Marie Van Zandt, rentra à l'Opera Comique, vers le 15 février. Les élèves de l'école militaire Highland, Worcester, Massachusetts, se sont révoltés, et dix se sont tués.

LA GUERRE DU SOUDAN.

Nouvelles confirmations.—Le sort du général Gordon toujours incertain. Immense bataille dans toute l'Angleterre.—Renforts. Londres.—La première nouvelle de la prise de Khartoum par les troupes du général Gordon, a été annoncée par un message, qui a quitté l'Égypte le 25 janvier.

TEMPERATURE.

Toronto, 6.—Probabilités pour les prochains 24 heures. Vallée du Saint-Laurent.—Vents légers à modérés. Temp. beau et très froid.

LA GUERRE DE CHINE.

Hong Kong, 5.—On dit que les Français ont l'intention de lever le blocus de Formose, et de bloquer l'entrée de la rivière de Canton.

L. LARIVEE FILS

Mariage en gros et en détail de toutes sortes de poissons frais et salés. SAISON FRAIS, huîtres, homards, etc. ÉTAUX: Nos 1 et 3 MARCHÉ BONSECOURS.

FEUILLETON DE "LA PRESSE."

LES ORPHELINES. SECONDE PARTIE. VIII (Suite). Cette chambre était, pour elle, remplie d'un parfum d'hommes qui la calmait, la reposait, la rafraîchissait.

LA MARCHANDISE SE SACHIFIE ENCORE.

La maison G. A. Lamontagne continue la grande vente de Cotons qu'elle a commencée le 12 janvier. Les prix sont ceux de la manufacture et la compétition n'est pas possible.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR LE CARNIVAL.

Nous avons publié depuis plusieurs semaines une foule de détails sur le Carnaval. Deux qui nous proposent de visiter Montréal, ce jour-là, ont été publiés.

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC.

La réunion trimestrielle des membres de la Chambre de Commerce, le président, a eu lieu mardi soir, au Grand Hôtel.

ACCIDENTS.

Hier, Alfred Knicker, demeurant rue Wellington, a été jeté hors de son train par un coup de dynamite.

ENQUÊTE.

Une enquête a été commencée à la morgue sur le corps de l'enfant qui a été trouvé en état de mort dans le canal de la rue Saint-Catherine.

NOTES LOCALES.

Il y a eu une assemblée du conseil de ville à Saint-Henri, mercredi soir. A part quelques affaires de routine, on n'a traité rien de très important.

HUITRES SÉCHÉES DE JOHNSTON

Pour faire de la soupe aux huîtres, mettez six huîtres, pâtes aux huîtres, etc. Cette préparation est très saine et très nourrissante.

JOHNSTON FLUID BEEF COM.

BUREAU: 7 RUE ST. PIERRE. Montréal. Demandez cette préparation à votre épicer.

C. DESMARTEAU

AGENT ET COMPTABLE. 1608 RUE NOTRE-DAME. S'occupe des agences d'IMMEUBLES, DES SUCRAGES DE MAISONS À VENDRE, etc.

F. QUESNEL

VOITURIER ET CARROSSIER. 962 RUE ST. CATHERINE. A obtenu la dernière exposition de Montréal, un médaille et 21 diplômes.

CLASSES

Montreal Business College. COIN DE LA RUE NOTRE-DAME ET DE LA PLACE D'ARMES.

A LOUER

Cette magnifique propriété située au No 31 rue Cadieux, récemment par feu A. LATHOUD.

UNE DECOUVERTE!

HÉMORROÏDES. PAR L'ELECTRICITÉ. Succès immédiat et certains. DR O. MARTEL, — C. BAYER, Electricien.

COOK'S FAVORITE

La plus appréciée des cuisiniers. Cette poudre est pure et favorable à la santé. THE CANADA COFFEE AND SPICE MILLS.

W. HOWARD TUCKER

MORRIS & IRELAND. Fabricants de Coffres-Forts de Boston. Ils ont fait de fin, d'élegant, d'améliorés, d'ornementés et de toutes qualités.

GOLDFIE & McCULLOCH

Agents généraux de la France et de l'Amérique. 319 RUE ST. JACQUES.

ALFRED BENN

Agent général de la France et de l'Amérique. 319 RUE ST. JACQUES.

FRS. & D. A. LAPOINTE

ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

FRS. & D. A. LAPOINTE

ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

FRS. & D. A. LAPOINTE

ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

FRS. & D. A. LAPOINTE

ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

FRS. & D. A. LAPOINTE

ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.

FRS. & D. A. LAPOINTE

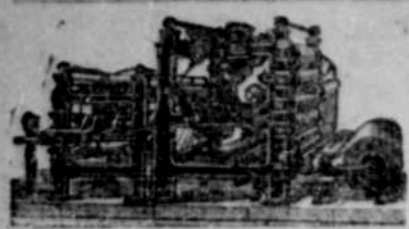
ARCHITECTES DE L'EXPOSITION. 434 RUE ST. JACQUES.

GRAND ASSORTIMENT DE BOIS DE SEIGNE

A. BURTEAU & FRENE. No. 92, RUE SANGUINET. No. 92. L'assortiment se compose d'une grande quantité de bois de charbon, savoir: le pin blanc, le pin rouge, etc.

MISSOURI PACIFIC

Four Cars et Centre de ces deux endroits. Pour être obtenus de W. O. HERRICK, 113 Rue St. Jacques, pour la somme de \$150.00.



LA PRESSE
Imprimé par W. E. BLUMHART,
ADMINISTRATEUR ET REDACTEUR
No. 1510, RUE NOTRE-DAME

LA PRESSE
P. O. Boite, 1175.
Montreal, Canada.

NOTRE CIRCULATION.

Table showing circulation statistics for La Presse, including daily and weekly figures for various months.

LA PRESSE

MONTEAL, 6 FEVRIER 1885.

LE PARLEMENT.

La discussion continue à se préparer à la session; quelques bills sont timidement soumis, des questions sont posées...

M. McCarthy revient avec son fameux projet de commission des chemins de fer, mais nous ignorons s'il a eu son effet...

M. Laurier a été faire un coup de théâtre en soulevant la question du terminus du Pacifique à Québec...

La prise de Khartoum. Toutes les autres nouvelles, même les plus dynamiques, passent au second plan...

Depuis le bombardement d'Alexandrie, jusqu'aux derniers événements, par crainte de mécontenter les autres puissances...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Il est non moins prouvé qu'après la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'aurait pas encore établi de poste dans l'intérieur des terres...

Effectivement, déjà depuis longtemps les Français avaient le monopole exclusif de la traite des pelleteries dans l'intérieur des terres à l'Est et à l'Ouest de la Baie d'Hudson...

Mais vers 1812, lord Selkirk, qui jouissait d'une influence considérable en Angleterre, afin d'affirmer les droits de propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Par un singulier accord, elle réunit, dans sa constitution actuelle, ce qu'il y a de plus recommandable dans les traditions de l'ancienne France et dans les pratiques actuelles de l'Angleterre et des Etats-Unis...

Effectivement, déjà depuis longtemps les Français avaient le monopole exclusif de la traite des pelleteries dans l'intérieur des terres à l'Est et à l'Ouest de la Baie d'Hudson...

Mais vers 1812, lord Selkirk, qui jouissait d'une influence considérable en Angleterre, afin d'affirmer les droits de propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

crut un bon jour être son apogée exclusif et absolu, ne doutant nullement qu'il était le seul dépositaire légitime de toute autorité législative, judiciaire et militaire sur la colonie canadienne.

Telle est la première ligne de démarcation entre les deux partis. Les Tories voulaient nous conduire à la perte de tous nos droits politiques, et les patriotes entendaient repousser les empiétements de l'Exécutif, pour restituer les représentants du peuple des pouvoirs et des droits garantis à tous sujets britanniques.

Effectivement, déjà depuis longtemps les Français avaient le monopole exclusif de la traite des pelleteries dans l'intérieur des terres à l'Est et à l'Ouest de la Baie d'Hudson...

Mais vers 1812, lord Selkirk, qui jouissait d'une influence considérable en Angleterre, afin d'affirmer les droits de propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

crut un bon jour être son apogée exclusif et absolu, ne doutant nullement qu'il était le seul dépositaire légitime de toute autorité législative, judiciaire et militaire sur la colonie canadienne.

Telle est la première ligne de démarcation entre les deux partis. Les Tories voulaient nous conduire à la perte de tous nos droits politiques, et les patriotes entendaient repousser les empiétements de l'Exécutif, pour restituer les représentants du peuple des pouvoirs et des droits garantis à tous sujets britanniques.

Effectivement, déjà depuis longtemps les Français avaient le monopole exclusif de la traite des pelleteries dans l'intérieur des terres à l'Est et à l'Ouest de la Baie d'Hudson...

Mais vers 1812, lord Selkirk, qui jouissait d'une influence considérable en Angleterre, afin d'affirmer les droits de propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

Après le traité d'Utrecht (1713) qui cédait la Baie d'Hudson à la Grande-Bretagne...

donnerait la peine de recourir aux autorisations et de contrôler leurs assertions. De tous les confédérés libéraux, M. Mercier est celui qui entend le plus l'histoire des partis politiques, dans leur raison d'être et leurs tendances. Noblesse oblige s'est-il dit: je suis le chef, à moi de donner l'exemple et d'écarter par tous les moyens possibles de justifier la division du grand parti canadien par Papineau et ses successeurs.

Or, quel est le moyen adopté par le chef de l'opposition? Il est tout simple, et assez bien trouvé, mais fort douteux pour ne pas dire plus. Il consiste à dire simplement que le parti libéral se tint un jour, en 1854, et que si alors ils étaient, c'est que Morin fit une alliance monstrueuse avec les Tories qu'il avait combattus toute sa vie.

Il est difficile d'être plus andacieux dans la falsification de son histoire et pour avoir recours à de pareilles inventions, il faut que Ton éprouve un grand besoin de dénigrer l'origine de son parti politique et les mobiles de ses fondateurs.

PARLEMENT FEDERAL

Chambre des Communes. Ottawa, 5. La séance s'est ouverte à 3 heures.

M. BEATTY présente le premier rapport du comité des ordres permanents.

M. WHITE présente le second rapport du comité des débats.

L'honorable M. CARON dépose le second rapport du ministère de la milice et de la défense pour l'année finissant le 31 décembre 1884.

NOUVEAUX BILLS. Les bills suivants sont présentés et adoptés en première délibération:

M. HERGIN—Acte relatif à la Compagnie du chemin de fer Canada-Sud-Ouest et au Erie and Niagara.

M. SMALL—Acte pour réduire le capital-actions de la Banque Fédérale du Canada et pour d'autres fins.

M. BERGIN—Acte relatif à la compagnie du port et du tunnel de la rivière Sainte-Clair.

M. ALLEN—Acte pour étendre la juridiction de la cour maritime d'Ottawa.

M. MCCARTHY—Acte pour établir une cour de commissaires de chemins de fer et pour amender l'acte refondu des chemins de fer de 1879.

M. MCCARTHY—Acte relatif aux messageries par terre.

M. BEATY propose que délai fixé pour recevoir les pétitions pour les bills privés soit prolongé jusqu'au 21 courant.

M. CAMERON (Huron) présente un bill pour réviser et amender les lois relatives à l'élection des membres de la Chambre des Communes.

M. TUPPER demande si c'est l'intention du gouvernement d'indemniser les membres de la Chambre des Communes de la loi Scott, mais qui n'ont échoué dans leurs poursuites que par suite de la décision des tribunaux qui ont déclaré que cette loi était inconstitutionnelle.

L'honorable M. COSTIGAN dit que le gouvernement n'a point l'intention d'assumer la responsabilité des actes de ceux qui ont intenté des poursuites en vertu de la loi Scott.

LE BUREAU DES MINISTRES. L'honorable M. BLAKE demande à quelle époque le chargé de bibliothèque au Parlement est devenu vacante et si un nouveau bibliothécaire a été nommé.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

L'honorable M. LAURENCE demande copie de la correspondance échangée entre la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien et le chemin de fer du Nord relativement à l'achat par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la partie du chemin de fer du Nord qui s'étend de la jonction de Saint-Martin à Québec et pour obtenir le contrôle de cette même partie du chemin de fer du Pacifique d'ici à la fin de l'année 1885.

VENTE SANS RESERVE

A L'ANCIEN MAGASIN DE MM. MERRILL

1682 et 1684, Rue Notre-Dame

4 FONDS de BANQUEROUTE

A 40 Cts dans la Piastre

Seront vendus, sans réserve, à 40 cts dans la piastre, sur les prix cotants de MM. Merrill.

SAMEDI MATIN, LE 7 FEVRIER

Ces marchandises ne seront pas vendues en approbation, ni reprises une fois vendues.

DUPUIS FRERES

SOTHERION

MEDAILLE = DIPLOME SOULAGEMENT IMMEDIAT! GUERISON ASSUREE!

Le SOTHERION est le remède le plus puissant, le plus efficace contre les affections des voies respiratoires.

L'ASTHME, le plus rebelle. Bronchite, Toux, Oppression, Grippe, Consommation, Rhume, Cramp, Diphthérie, Coqueluche, Insomnie, Faiblesse de Constitution, etc., etc., etc.

Depuis que le SOTHERION est en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats provenant des chimistes et des médecins les plus éminents, ainsi que de toutes les classes de la société, témoignent d'une manière incontestable de l'efficacité de ce remède.

Vous qui souffrez, faites usage du SOTHERION, vous recouvrirez la Santé

Le SOTHERION est aussi un puissant purificateur de l'air et prévient le danger des maladies contagieuses.

DEPOT GENERAL: Chez le DOCTEUR POURTIER, Dentiste, Québec

VINS BARRE

ANALYSE DES VINS BLANCS

BARRE & CIE, Fabriqués de Vins Canadiens

180 et 188 RUELLE DES FORTIFICATIONS

Les vins blancs de la Sicile (Canadien) sont pur et de bonne qualité, ne renferment aucune substance étrangère au vin, son ar



